

AVIS DES SOCIETES
INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS
UNION INTERNATIONALE DE BANQUES

Siège Social : 65, Avenue Habib Bourguiba-1001 Tunis

L'Union Internationale de Banques publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{er} trimestre 2013

(Chiffres en milliers de dinars)

	4 ^{ème} trimestre 2013	4 ^{ème} trimestre 2012	au 31 décembre 2013	au 31 décembre 2012
1 PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	72 795	61 526	277 301	237 023
- Intérêts et revenus assimilés (1)	57 403	48 486	213 840	180 125
- Commissions en produits (1)	12 408	10 564	49 605	44 783
- Revenus du Portefeuille-titres commercial et d'investissement (1)	2 984	2 476	13 856	12 116
2 CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	25 357	21 022	93 622	76 259
- Intérêts encourus	24 610	19 983	90 936	73 759
- Commissions encourues	747	1 038	2 686	2 500
3 PRODUIT NET BANCAIRE	47 438	40 504	183 679	160 764
4 AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	11	24	83	52
5 CHARGES OPERATOIRES	22 819	24 612	84 747	87 513
- Frais de personnel (1)	17 615	20 644	66 303	68 574
- Charges générales d'exploitation (1)	5 204	3 968	18 444	18 939
6 STRUCTURE DU PORTEFEUILLE :	-	-	46 252	50 475
- Portefeuille titres commercial			-	-
- Portefeuille titres d'investissement (1)	-	-	46 252	50 475
7 ENCOURS DES CREDITS A LA CLIENTELE (1)	-	-	3 146 826	3 053 858
8 ENCOURS DE DEPOTS	-	-	2 956 499	2 690 663
9 EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES (1)	-	-	335 047	338 431
10 CAPITAUX PROPRES (2)	-	-	148 654	121 920

(1) Les chiffres arrêtés aux 31/12/2012 ont été retraités pour les besoins de la comparabilité.

(2) Les capitaux propres n'incluent pas le résultat de la période et l'effet du changement de la méthode de calcul des provisions tel que édicté par la circulaire BCT 2013-21 du 30 décembre 2013 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements.

1- BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS

Les indicateurs trimestriels de la banque, arrêtés au 31 décembre 2013, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des produits

Les intérêts et agios courus et non encore encaissés à la date de l'arrêté sont comptabilisés parmi les produits lorsqu'ils concernent les clients classés parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT n° 91-24.

Les intérêts et agios courus et non encaissés relatifs à des créances classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou encore les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en agios réservés et non en produits.

Pour l'arrêté des comptes au 31/12/2013, la réservation des intérêts et agios relatifs à des créances classées B2, B3 ou B4 a été faite sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à la date du 31/12/2013.

2-2 Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement est constitué des titres de participation, des fonds gérés par l'internationale SICAR, des BTA et des Obligations.

Ces titres sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition. L'encours des titres de participation est présenté net de provisions. Les souscriptions non libérées sont constatées en hors bilan.

2-3 Evaluation des avoirs et dettes en devises

Les avoirs et les dettes libellés en devises sont réévalués à la date d'arrêté sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT.

2-4 Justifications des estimations retenues pour la détermination de certains indicateurs

L'abonnement des comptes de charges et de produits a été effectué conformément aux méthodes retenues lors de l'arrêté annuel des états financiers.

3- FAITS MARQUANTS

- Les dépôts de la clientèle ont augmenté de 9,9 % passant de 2 690,7 MTND à fin décembre 2012 à 2 956,5 MTND à fin décembre 2013, ce qui correspond à une progression de +265,8 MTND.
- L'encours net des crédits à la clientèle, qui a augmenté de 3 % par rapport au 31 décembre 2012 (+93 MTND), tient compte de l'impact des nouvelles dispositions de la circulaire BCT N° 2013-21 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements.
- L'encours des emprunts et ressources spéciales a atteint 335 MTND au 31 décembre 2013 contre 338,4 MTND à fin décembre 2012. Cette variation s'explique d'une part par la clôture en janvier 2013 de l'emprunt obligataire de 40 MTND émis en 2012 (avec une souscription de 18,6 MTND au cours du mois de janvier 2013 et compte non tenu des dettes rattachées de 1,9 MTND), d'autre part par le remboursement d'un montant de 17,6 MTND relatif aux échéances des emprunts obligataires émis par l'UIB en juillet 2009, en septembre 2011 et en décembre 2011. L'encours des emprunts et ressources spéciales a été également impacté par l'amortissement à hauteur de 5,5 MTND de l'emprunt en dollar contracté auprès de la Société Générale et par la diminution des ressources spéciales de 0,8 MTND.
- Les produits d'exploitation bancaire, présentés nets des agios réservés, ont atteint 277,3 MTND en 2013 en progression de +40,3 MTND par rapport à 2012, ce qui correspond à une évolution de +17%.
- La marge d'intérêt a atteint 122,9 MTND en 2013 vs 106,4 MTND en 2012, soit une progression de +15,5%.
- La marge sur les commissions a atteint 46,9 MTND en 2013 vs 42,3 MTND en 2012, soit une progression de +11%.
- Le Produit Net Bancaire a atteint un montant de 183,7 MTND en 2013 vs 160,8 MTND en 2012, soit une progression de +22,9 MTND correspondant à une évolution de +14,25%.
- Les frais de personnel ont atteint 66,3 MTND en 2013 vs 68,6 MTND en 2012, soit une baisse de -3,3%.
- Les charges générales d'exploitation ont atteint un montant de 18,4 MTND en 2013 vs 18,9 MTND en 2012, soit une baisse de -2,6%.
- Les charges opératoires (frais de personnel & charges générales d'exploitation) ont atteint 84,8 MTND en 2013 vs 87,5 MTND en 2012, soit une baisse de -3,2%.
- L'effet cumulé de la croissance du Produit Net Bancaire et de la maîtrise des charges générales d'exploitation a permis une amélioration du coefficient d'exploitation (46,1% en 2013 vs 54,4% en 2012).
- Le résultat brut d'exploitation est passé de 66,4 MTND en 2012 à 91,4 MTND en 2013, soit une évolution de +37,7%.